

**COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE LA MANCHE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.**

**Créances le 8 novembre 2024.**

**PROCES VERBAL**

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES : AVRANCHES - BARNEVILLE-CARTERET - BEAUMONT HAGUE BREHAL- BRICQUEBEC - CARENTAN - CHERBOURG ASCBR - CHERBOURG MARINE - CHERBOURG AREVA COURCY - TC JEUNE FRANCE COUTAINVILLE - COUTAINVILLE TC - COUTANCES - EQUEURDREVILLE- HAINNEVILLE - GRANVILLE -HAUTEVILLE SUR MER - ISIGNY LE BUAT - JULLOUVILLE - LA GLACERIE - LA HAYE DU PUIITS - LESSAY - PERIERS- PONT HEBERT BORD DE VIRE - QUERQUEVILLE - ST GEORGES DE MONTCOCQ - ST LO MANCHE TC- ST LO TC -ST PAIR/MER - ST PIERRE EGLISE - STE MERE EGLISE- SARTILLY - SAUSSEY - SIOUVILLE TENNIS - TENNIS-SUD MANCHE - TORIGNI - - TOURLAVILLE- URVILLE-NACQUEVILLE- VALOGNES - VILLEDIEU LES POELES.

CLUBS ABSENTS : BARENTON - BREVILLE SUR MER - TC DUCEY- MONTEBOURG - PONTORSON - PADEL MAX ST LO - RONCEY - SAINT LO ASPTT - ST VAAST LA HOUQUE - SOURDEVAL- ST AUBIN DE TERREGATTE - MARIGNY -VAL DE SIENNE -- TESSY/VIRE -- VAL ST PERE TENNIS

-

Il y avait 182 voix (soit 84.65%) au début de l'Assemblée générale (18h45) sur un total possible de 215 pour 39 clubs présents ou représentés (quorum 20% requis pour la partie ordinaire soit 43 voix, quorum 35% requis pour la partie extraordinaire soit 75 voix).

Le secrétaire Général Patrick OLIVIER informe que l'A.G peut débiter le quorum étant atteint et rappelle que toutes les décisions prises seront validées dans le procès-verbal.

Le Président Stéphane BOUVRY souhaite la bienvenue aux Présidents ou représentants des clubs et à l'ensemble des personnalités présentes :

Madame, Stéphanie MAUBE Maire de Lessay.

Madame Hedwige COLLETTE Conseillère Départemental représentant Monsieur Jean MORIN.

Monsieur Olivier HALBOUT, Président de la Ligue. De Normandie.

Monsieur Pierrick DORANGE, Secrétaire général de la Ligue de Normandie

Monsieur Christophe SUBERT, Trésorier général de la Ligue de Normandie.

Madame Nathalie BALLANDONNE, Présidente du Comité Départemental de la Seine Maritime.

Madame Marianne CLIQUET, Présidente du Comité Départemental du Calvados.

Monsieur Jérôme GRENIER, Président du Comité Départemental de l'Eure.

Monsieur André TALVAST, Membre de la Commission des litiges de la Ligue de Normandie.

Madame Gaëlle OLIVE, représentant le Crédit Mutuel de la Manche.

Madame Maud LEGUE, représentant le cabinet IN EXTENSO (C.A.C).

Monsieur Jean-Christophe SAVARY, conseiller technique sportif de la Ligue de Normandie.

Monsieur Christophe JAMOTS, conseiller technique du département de la Manche.

Il excuse :

Monsieur Gilles POUSSIN Président du Comité Départemental de l'Orne.

Monsieur Alain GRIPON responsable régional de développement, salarié de la Ligue de Normandie.

Monsieur Alain THIEBOT Président du CDOS de la Manche représenté par Roger Davy trésorier.

Monsieur Jean-Michel CHAPELLE, inspecteur Jeunesse et Sports.

## **1 - OUVERTURE DE L'AG PAR LE PRESIDENT :**

Dans son introduction d'accueil, le Président remercie le club de Lessay et son président de nous recevoir, fait part de sa satisfaction d'accueillir les dirigeants des clubs dans la magnifique salle prêtée gracieusement par les villes de Lessay et de Créances

Salue les personnalités présentes, et déclare ouverte l'assemblée générale.

Souligne la hausse des licenciés pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive dans notre département.

En l'espace de trois saisons, ce sont plus de 1600 participants qui ont rejoint les clubs de la Manche.

L'équilibre financier stable des commissions sans délaissier les projets sportifs, cœur de notre métier.

Un bénéfice important cette année nous permet de consolider les réserves de notre structure ;et d'envisager dans la prochaine mandature un développement des nouvelles disciplines ( Padel- Beach - Pickleball ).

Le manque récurrent de DE pour satisfaire les clubs en matière de formation des jeunes.

Le bénévolat qui colle à l'actualité, car repris par les médias de la presse nationale au sujet des rémunérations des dirigeants de Ligue et de la FFT. Mais le comité restera attaché à ses principes d'être élus en tant que bénévole.

La pérennité de nos instance dirigeantes (Ligue, Comité) est-elle liée à l'indemnisation des cadres élus qui les composent ?

Et concluant en adressant de vifs remerciements à nos partenaires fidèles tel que le Crédit Mutuel, l'A.N. S, le Conseil Départemental, la FFT, la Ligue de Normandie, remerciant l'équipe dévouée du Comité qui sera renouvelée pour le prochain mandat plus tard dans la soirée

## **2 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'AG 2023**

Le Secrétaire Général souligne qu'aucune remarque émanent des clubs a été reçue, il demande à l'Assemblée de voter (à main levée)

A l'unanimité des présents, le PV de l'A.G 2023 est validé.

## **3 - RAPPORT MORAL du secrétaire Général Patrick OLIVIER.**

Il souhaite la bienvenue aux huit nouveaux présidents de club élu au cours de la saison 2024 : Vincent FAGUET et Catherine AMOURETTE (TC Sartilly) - Mathieu RENOULT (TC Pontorson) - Radmila VUKOSAVLJEVIC (TC Avranches) - Jennifer DECAMP (TC Villedieu les Poêles) - Floran BAREY ( TC La Haye du Puit ) - Alain CHANSARD ( TC Bréhal ADLP ) Séverine BAZILE ( TC St Vaast la Hougue ) et Gary CHASTAS ( Padel Max St Lo ).

La hausse des effectifs :7633 licenciés contre 7246 soit + 6 % par rapport à 2023.

Les indicateurs des jeunes et adultes étant au "vert" dans l'ensemble des clubs de la Manche.

Les aides aux clubs à travers les projets clubs pour la saison 2024 ,23 dossiers validés pour un montant global de 12100€, durant le mandat de quatre ans les clubs ont reçu la somme de 47760€.

Saluant le travail des bénévoles lors des diverses compétitions internationales (Open).

De grands remerciements à nos partenaires qui continuent à nous soutenir (Ligue de Normandie- Crédit Mutuel- Conseil Départemental - ANS).

L'opération départementale "Viens taper la balle avec nous", la 17e relayée par 39 clubs a permis la remise de 524 raquettes aux enfants 2014-2020 prenant leurs 1ere licence. Une remise symbolique a eu lieu dans les locaux du Crédit Mutuel à St Lô début octobre dernier.

Les visites de clubs effectuées par les CED Christine Gillette et Sandra FONTAINE, les élus du CD50 et du président de la Ligue.

Les grands événements sportifs :

Octobre : Open féminin 50 : Veronika PODREZ 907<sup>ème</sup> joueuse mondiale a soulevé le trophée et inscrit son nom à cette 15e édition.

Février : La 31 ème édition du Challenger Cherbourg En Cotentin remporté par le hongrois Zsombor PIROS.

Félicitations à nos champions

La montée de l'équipe féminine de l'ASCBR en N2.

L'équipe 1 Messieurs LA HAGUE ORANO-RECYCLAGE championne de Normandie.

Les résultats individuels des championnats de Normandie :

Nora SENAY-GAVINS (ASCBR) en 17/18 ans.

Alain DOMINGO (St Pair) en + 70 ans.

Odile GASCOIN (Coutances) en + 75 ans.

Claude BOUTTIN (St Pair) en + 75 ans.

Le développement durant le mandat :

10 clubs labellisés Tennis Santé :

ASCBR - Beaumont Hague - Isigny le Buat- Sartilly - Coutainville - Querqueville - Tourlaville - St Pierre Eglise Equeurdreville et Granville.

Le Beach Tennis qui continue son développement sur notre territoire

4 équipes de la Manche dont 2 jeunes ont obtenu leurs tickets pour les phases finales du Chpt de France à Palavas les Flots.

Les animations du lundi des retraités des clubs.

Le Tennis féminin avec ses compétitions (raquette FFT - Raquette LNT-doubles)

Le PICKLEBALL nouvelle discipline qui semble plaire aux clubs pour des animations loisirs.

#### **4 - RAPPORT FINANCIER du Trésorier Général Roger DAVY.**

Des strates ont permis aux dirigeants de découvrir les divers postes des comptes du Comité.

Des comptes tenus avec rigueur par notre trésorier.

Un résultat positif de 17840 € n'appelant pas de commentaires.

Un résultat approuvé par la représentante du cabinet IN EXTENSO qui a contrôlé ces chiffres et validé le P.V comptable du Comité.

Présentation d'une synthèse du mandat 2020/2024.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par vote à main levée à 100%.

#### **BUDGET PREVISIONNEL**

Les produits prévisionnels 2025 est légèrement revu à la hausse vu le contexte actuel.

Les charges prévisionnelles sont estimées à 219820€ ce qui nous donne un équilibre pour ce futur budget

Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

Le budget est approuvé à l'unanimité par vote à main levée à 100%.

#### **5 - MODIFICATIONS DES STATUTS DU COMITE DE LA MANCHE**

Le secrétaire Général Patrick OLIVIER présente et commente les divers articles et sous articles à modifier. Chaque club ayant reçu en préalable ces modifications.

L'assemblée doit se prononcer par vote pour la modification des statuts, le Comité de Direction ayant approuvé ces modifications, celles-ci seront soumises au vote à bulletin secret.

#### **6 - PAROLE à la LISTE CANDIDATE A L'ELECTION DU COMITE DE DIRECTION ET DELEGATION à l'AG FFT.**

Une seule liste déposée " liste BOUVRY" (voir P.J), ce dernier présente sa liste et les motivations de se présenter à l'élection.

#### **7 - VOTE MODIFICATIONS STATUTS - COMITE DE DIRECTION ET DELEGATION AG FFT.**

Nicolas BAILLEUL (directeur administratif de la Ligue de Normandie présente les modalités de votes.

Résultat des votes données par André TALVAST (membre de la CSOE de la Ligue).

Modification des statuts : Exprimées et représentées : 182 voix.

Exprimées : 182 voix.

Pour : 182 voix - Contre : 0 voix- Blancs et Nuls : 0 voix.

La modification des statuts est adoptée à 100%, le Secrétaire Général déposera sous 3 mois les nouveaux statuts aux services de l'Etat.

Election du Comité de Direction : Exprimées et représentées : 181 voix.

Exprimées : 170 voix.

Liste BOUVRY : 170 voix - Contre : 0 voix- Blancs et Nuls : 11 voix.

La liste "BOUVRY" est élue à une majorité de 170 voix, soit à 100%.

Stéphane Bouvry est réélu à la présidence du comité départemental de la Manche pour le mandat 2024-2028.

Stéphane BOUVRY est élu "délégué titulaire" à l'A.G de la FFT.

Dominique L'HUILLIER est élue "déléguée suppléante" à l'A.G de la FFT.

## **8 - QUESTIONS AUX COMMISSIONS :**

Aucune question reçue, aucune question dans la salle.

## **9 - INTERVENTION DES CST- CTR CED**

Christophe JAMOTS dans son intervention présente l'intérêt de nos enfants pour le match et la compétition. Le parcours de parents dans l'univers du tennis, et présente le calendrier des actions dans la Manche

Christine Gillette CED, reprecise le fonctionnement d'Hello Asso où 29 clubs ont adhérés au 31 aout 2024 soit plus 32% par rapport à 2023.

Rappelle le partenariat avec le COSMOS (21 clubs adhérents) un service juridique gratuit aux clubs.

L'obligation du contrôle d'honorabilité des dirigeants, enseignants, corps arbitral)

L'avantage de la mise en place de la location horaire dans les clubs.

Et pour conclure, informe qu'elle peut se rendre dans les clubs à leurs demandes et donne RDV lors des prochaines réunions de secteurs.

## **9 - REMISE DES MEDAILLES.**

### **Sont médaillés : (CD50)**

#### **- Bronze :**

- Didier LECLERC TC PERIERS.

- Drajkovic VUKOSAVLJEVIC TC AVRANCHES.

- Laure ROBION TC SIOUVILLE-HAGUE.

- Fabrice LENOUEVEL TC VAL DE SIENNE.

- Bruno FRANCOISE TC AREVA NOUAINVILLE.

#### **- Argent :**

- Fabien LAISNE responsable T.E Comité Direction CD50.

Les médailles et récompenses ont été remise par Olivier HALBOULT, président de la Ligue, Stéphane BOUVRY, président du CD50 et Patrick OLIVIER secrétaire général du comité.

### **Récompenses :**

ASCBR : Allain QUERTIER capitaine de l'équipe féminine.

ORANO LA HAGUE : Fabien LAISNE capitaine de l'équipe.

#### **COUPE DE CŒUR :**

Philippe BRISARD responsable de la commission des jeunes du Comité de Direction

Chaleureusement remercié par Olivier HALBOULT, Stéphane BOUVRY, et l'ensemble de l'assemblée.

Un "poids lourd" du comité, un homme disponible, important dans le fonctionnement de sa commission qui a décidé de tourner la page ce soir.

Merci Philippe pour ton dévouement pour le tennis manchois, normand durant ces mandats passés au comité et à la ligue.

## **10- INTERVENTION DES PERSONNALITES.**

Olivier HALBOULT, président de la Ligue de Normandie, souligne le travail des bénévoles des clubs. Il est satisfait des 53000 licenciés de la Normandie, rappelle le nombre de visite de clubs effectuées (121). Et évoque les résultats sportifs des joueurs et joueuses.

Rappelle que la loi du sport de mars 2022 doit garantir la représentation des hommes et des femmes au sein du Comité de direction des départements et de la Ligue d'au moins 40% d'hommes et 40% de femmes.

Et que pour la première fois de l'histoire du tennis, les clubs affiliés voteront pour élire une liste à l'élection fédérale.

Rappelant les dates des élections de la Ligue (16 nov) et celle de la FFT (12-14 déc 24 ).

Et pour conclure annonce les "RDV du club house" en webinaire à compter de janvier 2025.

Mme Hewige COLETTE conseillère départementale félicite les bénévoles des clubs pour leur travail au quotidien, et remercie de l'invitation à partager cette assemblée générale.

Elle rappelle l'aide financière apportée au tennis (80.000€) pour les diverses animations et compétitions.

Mme Stéphanie MAUBE maire de Lessay se réjouit du choix de sa commune pour cette réunion, des bonnes relations avec le club de tennis de sa commune et souhaite une bonne saison à tous les licenciés des clubs de la Manche.

Le président reprend la parole afin de remercier les participants, les élus de leurs présences et déclare close cette assemblée générale.

L'assistance est invitée à prendre le verre de l'Amitié.

La séance est levée à 21h 15.

Patrick OLIVIER



Secrétaire Général